



Projet de budget 2006

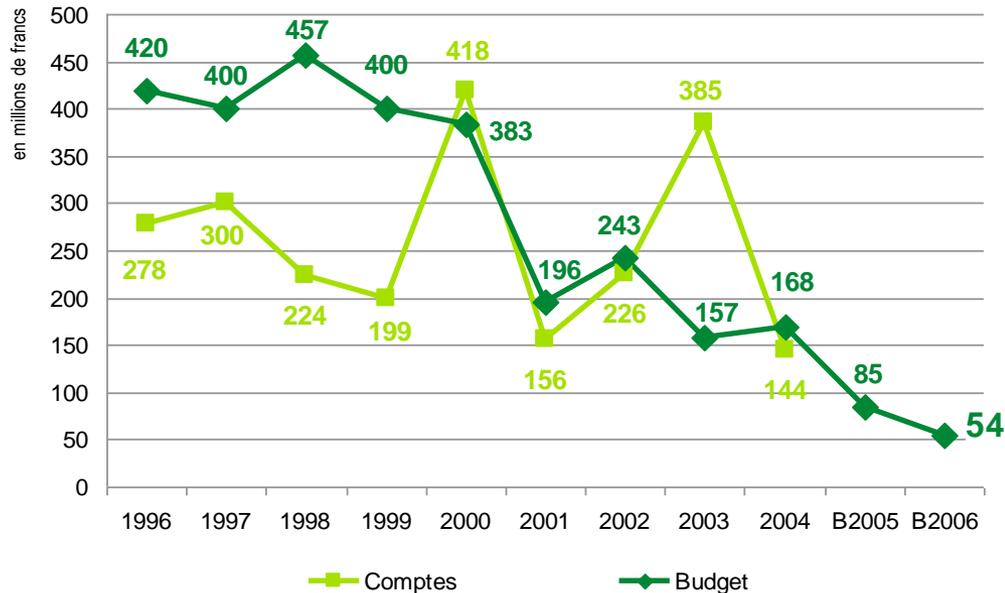
Conférence de presse du 12 septembre 2005

**Un effort continu
vers l'équilibre**



Déficit du projet de budget 2006 : 54 mios

Projet de budget 2006
Conférence de presse du 12 septembre 2005



- ▶ conforme à la planification financière (47 mios)
- ▶ inférieur au budget 2005 (85 mios)
- ▶ le plus bas depuis 15 ans



Croissance revenus et charges 2006 : inférieure au PIB (+1,7%) et à l'inflation (+1,1%)

en millions de francs	Budget 2005	Budget 2006	Ecart	
			budget 2005 / budget 2006 <i>En francs</i>	<i>En %</i>
Revenus	6'229.9	6'288.1	58.2	0.9%
Charges	6'314.6	6'342.2	27.6	0.4%
Déficit	84.7	54.1	-30.6	-36.2%



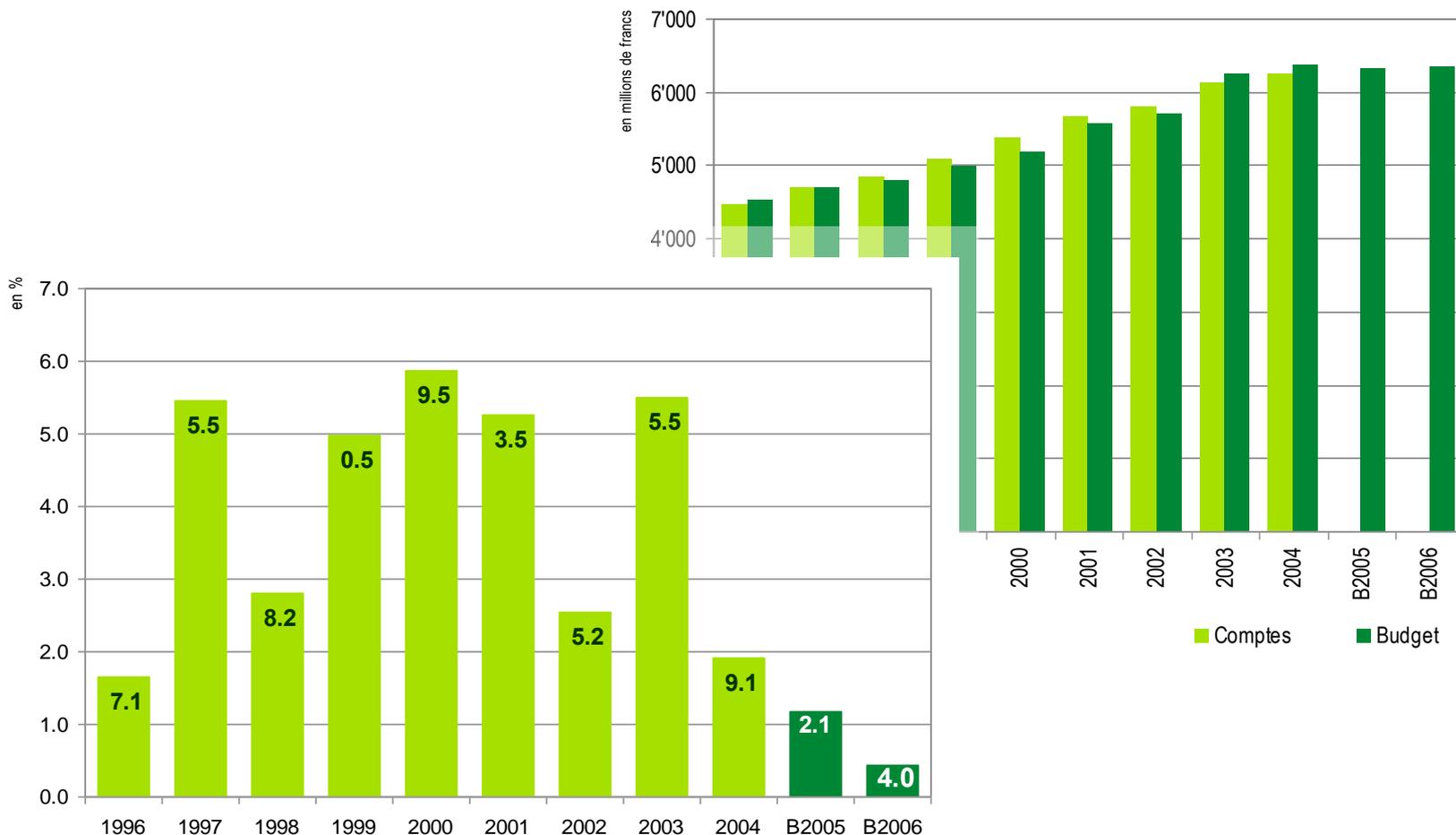
Maîtrise des charges : budget 2006 = budget 2005 (+0,4%)

- ▶ y c. augmentation des salaires selon convention salariale 2005-2008 (annuités 0,8% + indexation 0,25% maximum)
- ▶ et intégration des effets démographiques selon planification (formation, santé-social +0,25%)
- ▶ et intégration de certains besoins spécifiques (social, EMS)



Stabilisation des charges : troisième année consécutive

Projet de budget 2006
Conférence de presse du 12 septembre 2005





Stabilisation du personnel : effectif 2006 < effectif 2005 (net -54 ETP*)

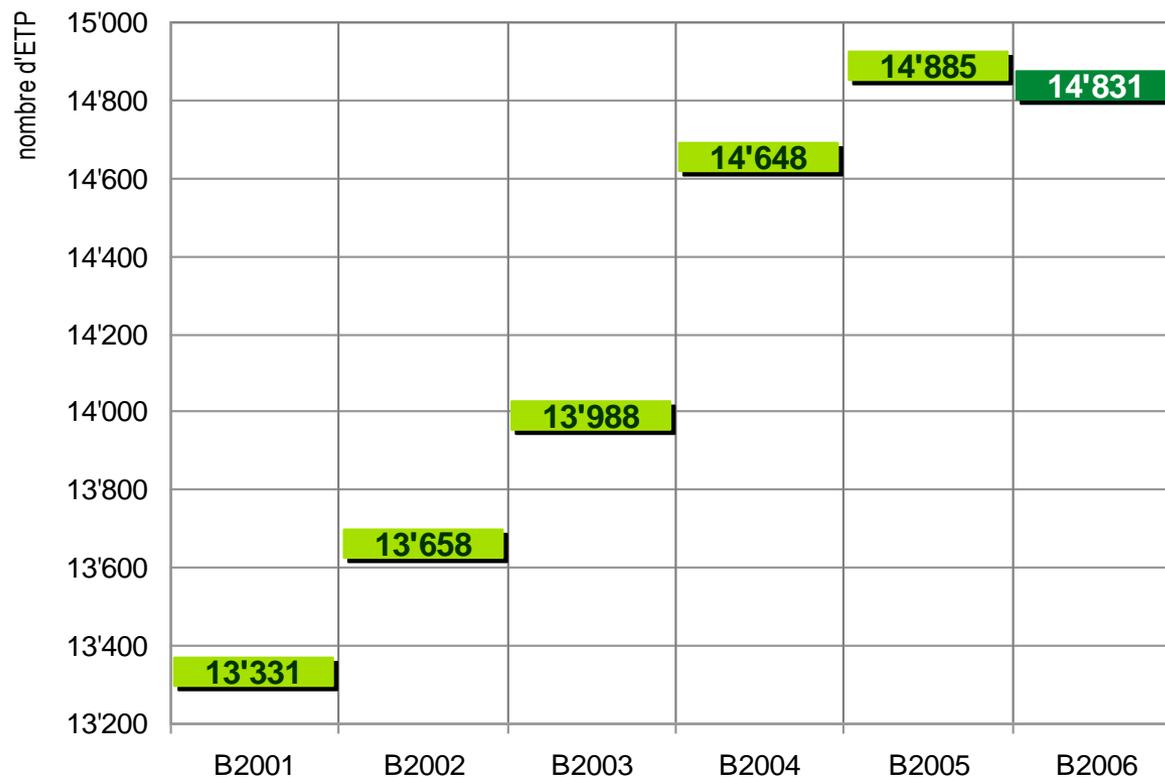
- ▶ y c. non renouvellement de 100 ETP (mesure 300 postes)
- ▶ et réduction nette de 45 ETP (démarche DEFI)
- ▶ aucune réduction ne touche le personnel enseignant

* non compris Hospices, UNIL, ORP, Eglises au bénéfice de subventions



Réduction des effectifs : une première pour l'Etat

Projet de budget 2006
Conférence de presse du 12 septembre 2005



non compris Hospices, UNIL, ORP, Eglises au bénéfice de subventions



Intégration de tous les effets financiers de DEFI 2006

- ▶ **réduction du déficit 2006 : 60 mios
(charges –39 mios, revenus +21 mios)**
- ▶ **première intégration d'une démarche politique
d'économies dans le cadre du budget de l'Etat**



Participation des communes : 28 mios en 2006

- ▶ allègement de l'effort prévu par la planification 2006 (50 mios)
- ▶ participation des communes en 2007 en fonction notamment de leur résultat financier
- ▶ négociation proposée aux communes sur la mise en œuvre de la RPT en 2008 (pas de cumul des charges)



Nouveaux flux financiers entre Etat et communes

- ▶ **augmentation de la part des communes au financement des transports publics régionaux**
(passage de 30 à 50%, décret valable 2 ans, revenus pour l'Etat +17 mios)

- ▶ **réduction de la part rétrocédée aux communes de l'impôt sur les gains immobiliers**
(passage de 5/12 à 3/12, décret valable 2 ans, charges pour l'Etat -11 mios)



Forte croissance des dépenses sociales

(charges brutes +89 mios par rapport au budget 2005)

- ▶ **ASV-RMR, revenu d'insertion RI dès 2006 (bénéficiaires +7%, franchise sur salaires, mesures d'insertion, baisse remboursements de l'AI, part Etat +20 mios) :** **+40 mios**
- ▶ **prestations compl. AVS/AI, LAPREMS, secteur médico-social :** **+10 mios**
- ▶ **financement des CSR repris des communes, régions d'action sociale RAS dès 2006 (bénéficiaires +7%, part Etat +10 mios)** **+20 mios**
- ▶ **subsides assurance maladie (part Etat +3 mios)** **+19 mios**



Diminution des charges financières (-55 mios par rapport au budget 2005)

- ▶ **réduction de la dette
(or BNS, participations BCV, -1,4 milliard)**
- ▶ **maintien des intérêts à un taux historiquement bas
(court terme <1%)**
- ▶ **compense partiellement la croissance des
dépenses sociales**



Pas de croissance significative des revenus : budget 2006 \cong budget 2005 (+0,9%)

Projet de budget 2006
Conférence de presse du 12 septembre 2005

en millions de francs	Budget 2005	Budget 2006	Ecart	
			budget 2005 / budget 2006 <i>En francs</i>	<i>En %</i>
Impôts revenu-fortune	2'740.9	2'787.2	46.3	1.7%
Total recettes fiscales	3'855.7	3'926.9	71.1	1.8%
Total revenus	6'229.9	6'288.1	58.2	0.9%



Croissance des recettes fiscales (+1,8%) conforme à la planification (+2%)

- ▶ **croissance impôts revenu-fortune et bénéfice-capital en ligne avec le PIB (+1,7%)**
- ▶ **augmentation impôts gains immobiliers et successions-donations (+34 mios, soit +30%)**
- ▶ **réduction de la part cantonale à l'Impôt fédéral direct IFD (-31 mios, soit -10%)**



Investissements conformes à la planification : net 200 mios

- ▶ **modération de la dette publique et des dépenses de fonctionnement induites**
- ▶ **respect de l'art.163 Cst-VD (toute charge nouvelle doit trouver son financement)**
- ▶ **prise en compte des reports d'investissements annoncés en mai 2005**



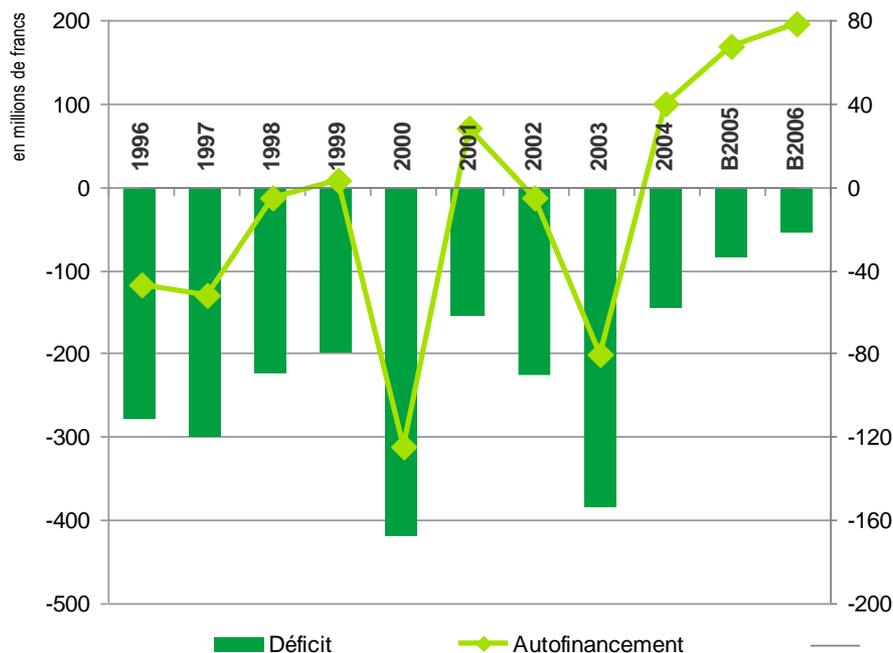
Investissements : priorités et stratégie

Domaine d'investissement <small>en millions de francs</small>	Budget 2005	Budget 2006	Principales tranches prévues en 2006
Informatique	15.0	15.0	impôts (5.1) ; DSAS (2.0) ; formation (2.8) ; poursuites et faillites (0.9)
Territoire et mobilité	60.0	60.0	routes (28.0) ; améliorations foncières (6.0) ; eaux (6.6)
Investissements universitaires	10.0	10.0	développement UNIL (4.1)
Santé-social	29.0	33.0	invest. périodiques hôpitaux (10.7) ; maternité (6.8) ; urgences (1.6) ; équipements, logiciels (4.0)
Parc immobilier	52.9	53.0	assainissement amiante (5.0) ; Ecole Chimie (4.0) ; RCV (4.0) ; diversification énergétique (2.0)
Investissements stratégiques	33.0	29.0	Tridel (24.2)
Total des investissements	199.9	200.0	



Degré d'autofinancement positif : +79%

Projet de budget 2006
Conférence de presse du 12 septembre 2005

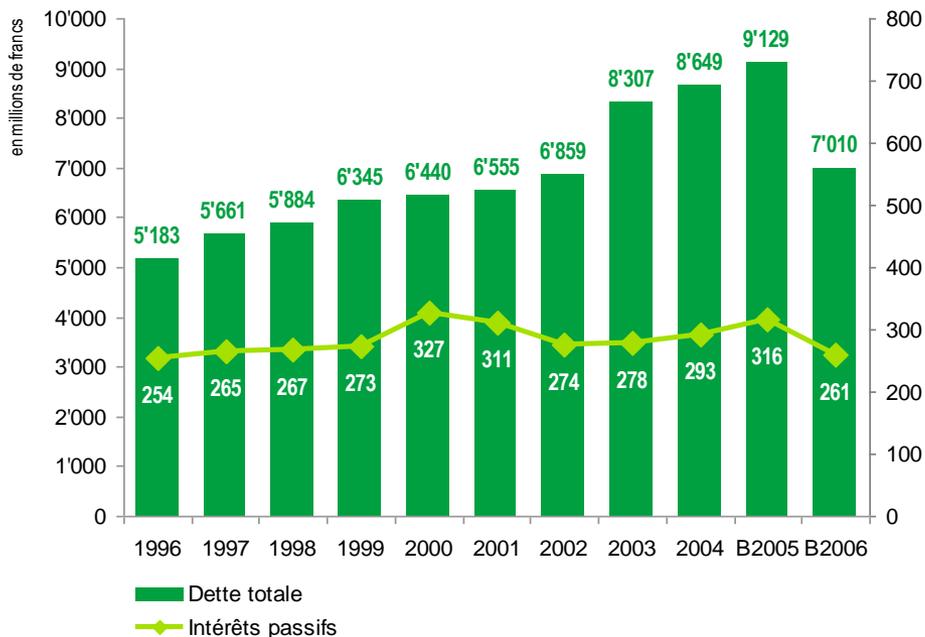


- ▶ financement sans emprunt du ménage courant et d'une partie des investissements
- ▶ art. 164 Cst-VD respecté (les recettes doivent couvrir les charges avant amortissements)



Dette ramenée de 9 à 7 milliards en 2005-2006

Projet de budget 2006
Conférence de presse du 12 septembre 2005



- ▶ Dette 2006 stabilisée au niveau de la prévision d'endettement à fin 2005
- ▶ Financement du déficit 54 mios et prêts octroyés 103 mios (M2 notamment) par remboursement des bons de participation BCV (sous réserve des résultats de la banque)



Conclusion : Cohérence et continuité

- ▶ **Confronté à la faiblesse persistante des revenus, ne pouvant agir que marginalement sur les recettes, le Conseil d'Etat poursuit son effort pour contenir les charges et atteindre l'équilibre budgétaire en 2007.**
- ▶ **Malgré la forte augmentation des dépenses sociales et l'intégration des besoins dans les EMS ou la formation, les charges de l'Etat n'auront pas augmenté en francs constants et à peine en chiffres absolus de 2004 à 2006.**
- ▶ **Pour parvenir à ce résultat, le Conseil d'Etat et le Grand Conseil ont mis en œuvre pas moins de six opérations d'assainissement depuis avril 2004. Quelque 550 mesures ont permis ainsi de réduire le déficit de plus de 300 millions.**



Conclusion : pondération plutôt qu'obstination

- ▶ **Plutôt que des slogans péremptores et des effets d'annonce spectaculaires, le Conseil d'Etat a opté pour un mode d'assainissement réaliste, fait de pas mesurés mais décidés.**
- ▶ **Le Conseil d'Etat a revu et accepté de modifier des décisions qui s'avéraient socialement inacceptables ou politiquement inapplicables (abandon de certaines mesures d'économie sur les EMS, allègement de la participation demandée aux communes).**



Conclusion : convalescent mais fragile

- ▶ Les risques financiers sont nombreux (taux d'intérêts, reports de charges).
- ▶ L'Etat reste lourdement tributaire de sa dette, même si elle a été réduite.
- ▶ La fragilisation du tissu social constitue une bombe à retardement.
- ▶ Essentielles, les dépenses sociales empêchent d'investir ailleurs (garderies)
- ▶ Les résistances rendent chaque étape de l'assainissement plus difficile.



Pour assurer l'équilibre, il faudra maintenir la rigueur budgétaire lors des exercices suivants

Projet de budget 2006
Conférence de presse du 12 septembre 2005

